

# SCOT DE L'ARRAGEOIS

## Délibération du Comité Syndical n° 471

SÉANCE du 11 FEVRIER 2020

Présidence de Pascal LACHAMBRE

Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

Date de convocation : 05/02/2020

Date d'affichage : 18/02/2020

Étaient présents :

BAVIERE Jean-Pierre, BLONDEL Michel, BOUQUILLON Daniel, BRICOUT Damien, CARTON Philippe, CAYET Alain, COLLE Pierre, DELCOUR Jean-Pierre, DERUY Isabelle, FERET Claude, GORIN Sylvie, GUILLEMANT Pierre, LACHAMBRE Pascal, LEVIS Jean-Claude, MATHISSART Michel, NORMAND Arnold, PLU Jean-Claude, ROSSIGNOL Françoise, SEROUX Michel, SKOWRON Richard, TABARY Daniel, THUILOT Didier, TILLARD Jean-Luc, VAHE Daniel, ZIEBA Jean-Marie.

Absents excusés / Pouvoirs :

ANSART Pierre donne pouvoir à Jean-Pierre DELCOUR, AUCHART Ernest donne pouvoir à Michel SEROUX, COTTEL Jean-Jacques donne pouvoir à Pierre COLLE, COULON Géry donne pouvoir à Pascal LACHAMBRE, DAMART Daniel, DELEURY Jean-Pierre donne pouvoir à Sylvie GORIN, DESAILLY Jean-Michel donne pouvoir à Damien BRICOUT, DESAILLY Jean-Claude donne pouvoir à Jean-Claude PLU, DROMART Evelyne donne pouvoir à Daniel BOUQUILLON, DUE Gérard donne pouvoir à Arnold NORMAND, GOMES Stéphane donne pouvoir à Pierre GUILLEMANT, HECQ David donne pouvoir à ROSSIGNOL Françoise, LETURQUE Frédéric donne pouvoir à Claude FERET, MASTIN Philippe donne pouvoir à Michel BLONDEL, MICHEL Didier donne pouvoir à Jean-Claude LEVIS, MILLEVILLE Bernard donne pouvoir à Jean-Luc TILLARD, PARMENTIER Jean-Marc, POTEZ Roger, POULAIN Eric, PREVOST Alain donne pouvoir à Michel MATHISSART, PUCHOIS Jean-Pierre, THIEBAUT Véronique donne pouvoir à Daniel TABARY, VAN GHELDER Alain donne pouvoir à Alain CAYET.

Monsieur Pascal LACHAMBRE se retire lors du vote du Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2019

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents : 25  
- Votants : 42  
- Pouvoirs : 18

Vote :

- Pour : 42  
- Contre : 0  
- Abstention : 0

### « APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2019 »

Monsieur Michel MATHISSART, premier Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Le compte administratif 2019 reprend l'ensemble des opérations du budget prévisionnel de l'exercice, son résultat reflète la gestion des finances du Scota pour l'exercice 2019.

Les résultats sont les suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
<b>DEPENSES</b>			
Prévisions budgétaires	277 276,00	906 135,00	1 183 411,00
Réalisations de l'exercice	186 775,79	436 015,83	622 791,62
Restes engagés	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires	277 276,00	906 135,00	1 183 411,00
Réalisations de l'exercice	159 316,16	493 100,22	652 416,38
Restes engagés	0,00		0,00
<b>RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
Excédent		57 084,39	29 624,76
Déficit	27 459,63		
<b>RESULTATS REPORTES 2018</b>			
Excédent	116 611,72	413 862,31	530 474,03
Déficit			
<b>RESULTATS DE CLOTURE 2019</b>			
Excédent	89 152,09	470 946,70	560 098,79
Déficit			
<b>SOLDE DES RESTES A REALISER</b>			
Excédent			
Déficit			
<b>RESULTATS CUMULES</b>			
Excédent	89 152,09	470 946,70	560 098,79
Déficit			

## AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de + 89 152,09 € ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 470 946,70 € seront repris au budget primitif 2020 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour + 89 152,09 €, 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour + 50 000,00 € et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 420 946,70 €.

## DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.

Adopté à l'unanimité.



**Pour extrait certifié conforme  
Le Président du Scota**

**Pascal LACHAMBRE**